

# Conseil Municipal du 20 avril 2011

Etaient présents : M. Baudouin, M. Navarri, M. Roustan, Melle Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur, M. Vivas

Etait absent et excusé : M. Brousseau

Tous les votes se déroulent à main levée.

## **I. Approbation du compte rendu du Conseil du 29 mars 2011**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **II. Délibération sur les taxes communales pour l'année 2011**

En 2010 les taux étaient de :

- 9.39 % pour la taxe d'habitation
- 7.09 % pour la taxe foncière (bâti)
- 48.34 % pour la taxe foncière (non bâti)

Après plusieurs années sans hausse, un relèvement des taux de 1% a été voté à l'unanimité.

## **III. Délibération sur le Choix de l'Architecte pour les Travaux de la Mairie Bibliothèque**

Il a été décidé de ne pas faire appel au service "Bâtiment et Architecture" du Sicoval. Il a été décidé de demander à l'architecte choisi pour la réhabilitation de la maison communale de proposer un projet pour ces travaux.

Vote pour le service "Bâtiment et Architecture" du Sicoval : 0

Vote contre le service "Bâtiment et Architecture" du Sicoval : 6

Abstention : 1

## **IV. Délibération sur les différents devis pour les panneaux électoraux**

A l'unanimité le conseil a voté pour la société ABC qui proposait les panneaux électoraux au prix unitaire le moins onéreux. Huit panneaux électoraux lui seront donc commandés.

## **V. Délibération pour la révision du Plan de Déplacement Urbain de la grande agglomération toulousaine (PDU)**

Etant donné que la révision proposé par Tisséo ne tient pas compte des besoins du Sicoval (prolongation de la ligne B du métro jusqu'à Ramonville) et ne prend pas non plus en compte les besoins de notre commune (rejet de la demande d'extension du TAD 119 jusqu'à Espanès), l'ensemble du conseil municipal a voté contre cette révision.

## **VI. Questions diverses**

M. le Maire nous a proposé les devis pour l'entretien du terrain de tennis. Si l'entretien annuel a été confié à l'unanimité à la société Delgado pour un coût annuel de 932,88 euros TTC, celui pour la taille de la haie a été rejeté à l'unanimité, car trop onéreux et ne correspondant pas aux attentes de la commune (enlèvement des déchets et pose d'un produit anti-mousse en plus). Un nouveau devis ne correspondant qu'à la taille de cette haie va être demandé.

La séance est levée à 23 h 15.

René BAUDOUIN

Emmanuel BROUSSEAU

Patrice NAVARRI

Albert ROUSTAN

Marie SIRLIN

Frédéric VARLET

VILLEMUR Sylvie

VIVAS Maxime